Réunion commissions

commerce entrepreneuriat

/

budget évaluation de l'action municipale

du 02 mai 2019

Participants : Franck Hervé, Claudine Suire, Pascale Gaudefroy, Stéphanie Durand, Laurence Moyan, Philippe Blockelet, Yves Damongeot, Stéphanie Drouillard, Chantal Lys, Michel Martin, Sébastien Brodu, Arnaud Poissonnet, Alain Renaud, Paul Guy Bon, Sophie Telinge, Jacky Botton, Fabienne Dugas-Raveneau

Secrétaire : Claudine Suire

1- **Taxe sur les enseignes**

- Présentation du tableau des taxes sur les enseignes 2019

75% de réponses à ce jour

Sur les réponses données : 80% sont actées, sur les 20% restant 3 cas de figures

- Principalement acceptation de l'estimation (80% des réponses)
- Quelques contestations des mesures
- Des modifications à la suite de déposes d'enseignes ou même de vol

Il reste 21 courriers à traiter.

Recette estimée pour cette année environ 30 000€ - Difficile d'être plus précis à ce stade.

Le budget de la commune a été voté avec une recette estimée de TLPE de 25 000 euros. La Municipalité n'a pas misé sur cette recette pour financer ses projets.

- Présentation du tableau pour l'année 2020

Le taux maximum légal fixé par l'Etat est de 16 €.

Il est proposé de s'exprimer sur une suppression de la TLPE ou une réduction du taux.

La réduction permet de se prémunir pour l'avenir (éventualité d'une TLPE communautaire, limitation de la prolifération des enseignes et dispositifs publicitaires)

Il est proposé de baissé le taux, actuellement à 15,70 euros, à 12 euros et d'exonérer totalement ou partiellement en fonction de ce que le loi permet.

1ere tranche jusqu'à 12 m^2 exonérée

2eme tranche une décote de 50% sera appliquée (12 à 20 m^2)

Exonération des pré-enseignes inférieures à 1.50m² et décote de 50% pour les autres.

2 –**Travail sur la signalétique**

- réalisation d'un état des lieux
- définition des besoins
- rédaction d'un cahier des charges

il a été proposé de travailler en petit comité. Il sera composé de M. Poissonnet, M. Blockelet , Mme Gaudefroy, Mme Dugas Raveneau, Mme Suire.

3 – **Intermarché**

- Présentation de la plaquette envoyée aux producteurs pour le futur projet sur le site d'Intermarché
- Une 1ère réunion a eu lieu réunissant une trentaine de personnes. Le projet intéresse, notamment la vente en vrac. Mais interrogation sur la grandeur du site et sur sa faisabilité par rapport au matériel qui peut se dégrader au fil du temps. A ce jour nous n'avons pu visiter le bâtiment. Intermarché ne veut pas le vendre partiellement. L'enseigne LIDL était intéressée mais ne veut pas la totalité du bâtiment. Suite aux différents échanges avec des partenaires potentiels, des pistes intéressantes émergent, notamment une plateforme d'approvisionnementde produits BIO pour les collectivités (exemple RESALIS dans les Deux-Sèvres), et un laboratoire de découpe et transformation pour les éleveurs bio.

4 – **Demandes de terrasse**

Deux demandes ont été faites pour des terrasses, un avis défavorable a été émis car cela supprimerait des places de stationnement.

D'une manière générale, la Municipalité facilitera l'installation de terrasses car elles animent la ville, mais pas au détriment de places de stationnement. Celles qui existent déjà seront maintenues, compte tenu des historiques.

5 – **Enseigne pour les halles**

Il a été retenu de mettre en place 2 enseignes sur le bâtiment : une visible lorsque l'on vient de Saintes, la deuxième visible de la rue Emile Combes.

L'enseigne sera défini sous l'appellation : « Les Halles » avec un complément en dessous « MARCHE COUVERT », reprenant les jours et horaires.

6 – E**volution du camping**

- Réouverture du snack par deux personnes.
- Les camping-cars auront un accès à un emplacement à l'intérieur du camping.
- Les tarifs seront revus pour s'aligner à ce qui est pratiqué sur les autres communes.
- On devrait pouvoir à nouveau être classé 3 étoiles.
- Accès à la piscine gratuit pour tous les résidents du camping
- A partir de septembre implantation d'un citystade et en prévision pour l'année prochaine un skate-park.

+ wifi gratuit

+ partenariat avec la Glanerie du Moulin pour l'aménagement intérieur avec dépôt/vente

7 - **<u>Valorisation des commerces</u>**

- Le site de la ville devrait être mis en ligne à partir de mi-juin.
- Trouver un lieu pour pouvoirvaloriser les savoirs faire et productions locales.
- Autres propositions :
  - mettre dans les sucettes lorsqu'elles ne sont pas utilisées pour l'annonce de manifestations des affiches valorisant les commerçants.
  - pour repérer les divers acteurs économiques un visuel type petit drapeau de couleur permettant aux visiteurs de repérer visuellement de loin les lieux commerçants.
  - bornes électriques place de la marronnière pour recharger les véhicules le temps de recharge étant évalué entre 1h /1h30 il donnerait la possibilité aux personnes de déambuler dans les commerces, cafés etc.…
  - Journées des métiers d'art : utiliser les vitrines vides pour exposer des œuvres.